

Réf : DCM/2015/n°64/7.1/17.06/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	29

Date de la convocation : 08/06/2015
Date de l'affichage : 10/06/2015

SEANCE DU 17 JUIN 2015

L'an deux mille quinze,
Le DIX SEPT JUIN à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

Absents excusés ayant donné procuration :

J.C BASCHIOU à Claude LAURIE Amandine JACINTO à Fabrice LABARUSSIAS
Marielle NEPOTY à Jeanine SOLEYROL
Secrétaire de séance : Alain BAILLIEU

OBJET :

**TARIFICATION ALSH-ALAE
MODIFICATIONS**

Rapporteur : Arnaud FOUREL

Le conseil municipal vient de modifier les quotients familiaux applicables sur la commune.

Aussi est-il proposé de :

- Créer une participation communale forfaitaire pour les activités reprises ci-dessous
- Modifier la tarification en vigueur comme repris ci-dessous

PARTICIPATION COMMUNALE SUR TOUTES LES ACTIVITES REPRISES CI-DESSOUS

Elle viendra en déduction des sommes dues par la famille au titre des activités ALAE Temps Méridien et ALSH Journée. Les modalités d'application sont les suivantes :

- Tranche A : 2 €
- Tranche B : 2 €
- Tranche C : 2 €
- Tranche D : 1.50 €
- Tranche E : 1 €
- Tranche F : 0.50 €
- Tranche G : 0 €

Ce montant sera divisé par 2 pour toutes les activités à la ½ journée, et supprimé pour toutes les activités horaires.

En cas de « Bons CAF » les participations communales ne seront pas appliquées pour les tranches concernées.

Elle viendra en déduction des sommes DUES par la famille au titre des activités ALAE Matin et Soir et ALSH Matin et Soir. Les modalités d'application sont les suivantes :

- Tranche A : 1 €
- Tranche B : 1 €
- Tranche C : 1 €

- Tranche D : 0.75 €
- Tranche E : 0,50 €
- Tranche F : 0.25 €
- Tranche G : 0 €

Pour information et à titre indicatif, ci-dessous les participations familiales calculées sur les nouveaux QF. Les tarifs actuels sont également repris.

Les valeurs servant de base de calcul sont les valeurs hautes des QF

MERCREDI ALSH Périscolaire et ALSH vacances ½ journée

- Tarif : 0.15 % du quotient familial
- Tarif plancher : 3 €
- Tarif plafond : 3,15 €
- Ces tarifs seront majorés du prix Communauté de Communes Terre de Camargue de la restauration scolaire, pour les enfants utilisant ce service.

	QF	Actuellement	Nouveaux QF	Propositions	2015/2016
A	1 € à 300 €	2,05 €	1 € à 365 €	1,00 €	-1,05 €
B	301 € à 645 €	2,05 €	366 € à 685 €	1,50 €	-0,55 €
C	646 € à 850 €	2,15 €	686 € à 1 026 €	2,00 €	-0,15 €
D	851 € à 1000 €	2,20 €	1027 € à 1367 €	2,25 €	0,05 €
E	1001 € et +	2,35 €	1368 € à 1708 €	2,50 €	0,15 €
F		2,35 €	1709 € à 2050 €	2,83 €	0,48 €
G		2,35 €	2051 et +	3,15 €	0,80 €

ALSH MATIN et/ou SOIR

- Tarif : 0.20 % du quotient familial
- Tarif plancher : 1.90 €
- Tarif plafond : 2.05 €
- L'accueil du soir sera majoré de 0.10 € pour tenir compte du prix du goûter

	QF	Actuellement	Nouveaux QF	Propositions accueil du matin	Propositions accueil du soir
A	1 € à 300 €	0,90 €	1 € à 365 €	0,90 €	1,00 €
B	301 € à 645 €	0,95 €	366 € à 685 €	0,90 €	1,00 €
C	646 € à 850 €	1,10 €	686 € à 1 026 €	1,05 €	1,15 €
D	851 € à 1000 €	1,15 €	1027 € à 1367 €	1,30 €	1,40 €
E	1001 € et +	1,30 €	1368 € à 1708 €	1,55 €	1.65 €
F		1,30 €	1709 € à 2050 €	1,80 €	1.90 €
G		1,30 €	2051 et +	2,05 €	2.15 €

- 1er enfant
 - Tarif annuel : 1.25 % du quotient familial
 - Tarif plancher : 10,60 €
 - Tarif plafond : 12.20 €
- 2ième enfant :
 - 50 % du tarif 1er enfant
- 3ème enfant
 - Gratuité

	QF	Actuellement	Nouveaux QF	Propositions 1er enfant	Proposition 2ème enfant	Proposition 3ème enfant et +	2015/2016 1er enfant
A	1 € à 300 €	8,50 €	1 € à 365 €	8,60 €	4,30 €		0,10 €
B	301 € à 645 €	9,50 €	366 € à 685 €	8,60 €	4,30 €		-0,90 €
C	646 € à 850 €	10,00 €	686 € à 1 026 €	10,20 €	5,10 €	Gratuit	0,20 €
D	851 € à 1000 €	10,50 €	1027 € à 1367 €	10,70 €	5,35 €		0,20 €
E	1001 € et +	12,00 €	1368 € à 1708 €	11,20 €	5,60 €		-0,80 €
F		12,00 €	1709 € à 2050 €	11,70 €	5,85 €		-0,30 €
G		12,00 €	2051 et +	12,20 €	6,10 €		0,20 €

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

Pour : 23. Abstentions : 6 : Rachida Bouteiller, Fabrice LABARUSSIAS (proc. Amandine JACINTO), Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Guillaume BER
- adopte les propositions.

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 19/06/2015
- date d'affichage : 19/06/2015

- Tarif : 0.90 % du quotient familial
- Tarif plancher : 6.00 €
- Tarif plafond : 6.50 €
- Ces tarifs seront majorés du prix Communauté de Communes Terre de Camargue de la restauration scolaire, pour les enfants utilisant ce service.

	QF	Actuellement	Nouveaux QF	Propositions	2015/2016
A	1 € à 300 €	2,70 €	1€ à 365 €	2,00 €	-0,70 €
B	301 € à 645 €	3,20 €	366 € à 685 €	3,17 €	-0,03 €
C	646 € à 850 €	4,00 €	686 € à 1 026 €	4,30 €	0,30 €
D	851 € à 1000 €	4,50 €	1027 € à 1367 €	5,00 €	0,50 €
E	1001 € et +	5,00 €	1368 € à 1708 €	5,50 €	0,50 €
F		5,00 €	1709 € à 2050 €	6,00 €	1,00 €
G		5,00 €	2051 et +	6,50 €	1,50 €

ALAE MATIN et/ou SOIR

- Tarif : 0.20 % du quotient familial
- Tarif plancher : 1.90 €
- Tarif plafond : 2.05 €
- Pour l'accueil du soir, les tarifs applicables seront ceux du matin majorés de 25%. Car amplitude horaire plus importante.

	QF	Actuellement	Nouveaux QF	Propositions accueil du matin	Propositions accueil du soir
A	1 € à 300 €	0,85 €	1 € à 365 €	0,90 €	1.13 €
B	301 € à 645 €	0,95 €	366 € à 685 €	0,90 €	1.13 €
C	646 € à 850 €	1,00 €	686 € à 1 026 €	1,05 €	1.31 €
D	851 € à 1000 €	1,05 €	1027 € à 1367 €	1,30 €	1.63 €
E	1001 € et +	1,20 €	1368 € à 1708 €	1,55 €	1.94 €
F		1,20 €	1709 € à 2050 €	1,80 €	2.25 €
G		1,20 €	2051 et +	2,05 €	2.56 €